



Nimba Mining Company obtient sa convention minière et célèbre sa première année d'exploitation

Conakry, le 6 août 2026 – Nimba Mining Company S.A. annonce la signature de sa convention minière, intervenue le 3 août à la Présidence de la République et approuvée par décret. Un an jour pour jour après sa création, la société dispose désormais d'un cadre juridique clair et stable pour conduire l'ensemble de sa chaîne d'activités, de l'extraction de la bauxite de Tinguilinta à son exportation depuis le port de Kamsar.

L'obtention de la convention minière par décret fixe les droits et les obligations réciproques de l'État guinéen et de l'entreprise pour toute la durée de l'exploitation. Elle sécurise le régime applicable aux opérations de NMC, en matière fiscale, douanière, environnementale et sociale, et donne à la société la visibilité nécessaire pour engager ses investissements de long terme, à commencer par la montée en puissance du site de Tinguilinta et les études relatives à la transformation locale de la bauxite.

Cette étape intervient alors que NMC célèbre sa première année d'existence. Le 4 août 2025, par décret présidentiel, la Guinée créait sa première société minière 100 % nationale chargée d'opérer l'ensemble de la chaîne minière, de l'extraction à l'exportation. NMC incarne la vision portée par Son Excellence Monsieur Mamadi Doumbouya, Président de la République : faire du secteur minier un pilier structurant du développement économique du pays et un levier durable de souveraineté industrielle.

En douze mois, les équipes de NMC, composées à 98 % de Guinéens, ont démontré la capacité du capital humain national à relever un défi industriel majeur. La remise en service successive du port de Kamsar, du corridor ferroviaire de 92 kilomètres et de la mine de Tinguilinta a permis le départ du premier navire de 200 000 tonnes le 5 novembre 2025, puis l'arrivée du premier train de bauxite au port de Kamsar le 13 décembre 2025. Plus de 1 002 400 tonnes de bauxite ont été expédiées dès la fin 2025 et plus de 4 millions de tonnes ont déjà été exportées en 2026 à la suite de la reprise des activités, sans qu'aucun accident du travail ne soit enregistré depuis la création de l'entreprise. Ces résultats sont le fruit de l'engagement quotidien de 420 collaborateurs et de la confiance accordée aux compétences guinéennes, à tous les niveaux de l'entreprise.

« Officialiser la signature de notre convention minière est un honneur et une responsabilité. Ce texte donne à Nimba Mining Company le cadre juridique clair dont une entreprise industrielle a besoin pour investir et pour durer. L'année écoulée est un grand motif d'espoir : en douze mois, des équipes guinéennes ont remis en service une mine, un chemin de fer et un port, et porté nos exportations au-delà de quatre millions de tonnes. C'est cette dynamique que nous mettons au service de Simandou 2040, dont NMC entend être l'un des piliers », a déclaré Patrice L'Huillier, Directeur général de Nimba Mining Company.

L'année qui s'ouvre sera celle de la montée en puissance : 10 millions de tonnes visées en 2026, puis 12 millions de tonnes par an dès 2027, correspondant à la capacité nominale du site. En parallèle, NMC engage les études de faisabilité d'une raffinerie d'alumine de 1,2 million de tonnes par an, première étape vers la transformation locale de la bauxite guinéenne. Avec sa convention minière et une première année d'exploitation aboutie, Nimba Mining Company confirme son rôle d'acteur national, au service d'une industrie minière guinéenne plus souveraine, plus intégrée et plus créatrice de valeur.

**NMC S.A. avec CA au capital social de GNF 50 000 000 000, Immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Kaloum sous le numéro GN.TCC.2025. B.11339
Quartier Kamsar centre, Kamsar, République de Guinée.
www.nimbamining.gn**

À propos de Nimba Mining Company

Fondée en 2025, Nimba Mining Company S.A. est une société guinéenne, 100 % nationale, détenue par une holding dédiée à l'extraction, la transformation et la valorisation des ressources naturelles de Guinée. Elle exploite la mine de Tinguilinta, l'un des plus importants gisements de bauxite du pays, et opère les installations portuaires de Kamsar. NMC incarne un modèle de gouvernance souveraine et durable, au service du développement économique et social de la République de Guinée.